



Déclaration FSU au CTSD du 29 juin 2021

Madame la directrice académique, mesdames, messieurs

Les personnels de l'Éducation terminent cette année scolaire fatigué.e.s et las.se.s après plus de cinq trimestres de crise sanitaire. L'anxiété face au coronavirus et les conditions de travail dégradées ont fortement augmenté la charge supportée par les collègues, qui ont le sentiment de ne pas avoir été bien protégé.e.s de la pandémie par le ministre et leur hiérarchie.

Nous avons été placé.e.s à chaque fois face à des mesures mal préparées, prises dans la précipitation du vendredi pour le lundi, **relevant de la maltraitance administrative**, et trop souvent contradictoires, masques ou pas masques, tests ou pas tests, pas de priorité réelle à la vaccination, mesures de fermeture de classe à 1 élève infecté.e, puis à 3 puis à nouveau à 1. Les tests n'ont pas été disponibles pendant les longues périodes de pics de la pandémie, ils ne sont arrivés que courant mai alors que la situation se normalisait et que leur utilité n'était plus aussi évidente pour les élèves et leur famille. In fine, le gouvernement a été incapable de décider des bonnes mesures au bon moment.

Trop longtemps, et contre l'avis des autorités médicales, le ministre a nié le rôle des élèves dans la transmission du virus, au prétexte qu'ils.elles étaient asymptomatiques ou qu'ils.elles ne développaient pas de forme grave. Les collègues ont perçu le mépris de M. Blanquer et du gouvernement, qui voulaient les faire travailler coûte que coûte sans que les mesures protectrices nécessaires ne soient mises en place. Soyons clair.e.s, la quasi-unanimité des collègues souhaite travailler en présentiel, les interactions en classe étant le cœur de notre métier et un gage d'efficacité des apprentissages. C'est l'engagement des enseignant.e.s et des personnels de terrain qui a permis d'assurer la continuité pédagogique et la formation des élèves malgré les conditions de travail dégradées, surtout pendant les périodes de confinement. Les outils numériques à disposition des enseignant.e.s n'ont pourtant pas été à la hauteur, ajoutant du stress à une situation déjà particulièrement anxiogène.

Le ministre a voulu et organisé une rentrée comme les autres en septembre 2020, refusant volontairement de prendre en compte l'impact important de la crise sanitaire sur les apprentissages. Il a délibérément refusé les propositions des organisations syndicales : allégement des programmes, enseignant.e.s supplémentaires pour compenser le confinement de mars à juin 2020, et pour anticiper les déficits d'apprentissage et les décrochages induits par la crise sanitaire pendant toute l'année scolaire 2020-2021. Il a en outre et contre toute logique maintenu les suppressions de postes aveugles dans le second degré, alors que les effectifs d'élèves à scolariser sont et resteront en progression.

M Blanquer a laissé les enseignant.e.s se dépatouiller et bricoler avec leurs élèves sans aucuns moyens supplémentaires, et il a maintenu le brevet des collèges sans aucun aménagement, y

compris pour les collèges qui ont été en demi jauge en mai comme ce fut le cas dans notre département. Quelques lycées sont restés à temps complet alors que d'autres ont accueilli les élèves en demi jauge, tout ceci avec la bénédiction du ministre dont la politique génère ainsi de manière délibérée de fortes inégalités entre élèves ou entre établissements. La réforme fortement inégalitaire qu'il prépare pour l'éducation prioritaire relève de la même intention, et va à l'encontre des valeurs de notre république, notamment l'Égalité et la Fraternité.

La FSU dénonce trois aspects des dysfonctionnements de cette année :

- Le non-remplacement des collègues en arrêt de longue durée est un scandale inadmissible dans notre département. Même les collègues en congé maternité ne sont pas remplacées, y compris les coordinatrices d'ULIS (comme par exemple celle de Saint Germain sur Morin). Le ministère et le rectorat, qui exigent la continuité pédagogique pendant les périodes de confinement ou pour les collègues en travail à la maison, ont été incapables d'assurer leur part de continuité par les remplacements. Cette inégalité est une faute grave de l'administration.
- Cette politique est d'autant plus insupportable que nous apprenons avec nos collègues que le ministre a rendu 200 millions d'euros au ministère du budget, mais qu'en réalité cette somme s'élèverait à 600 millions reportée sur plusieurs années. La continuité des apprentissages des élèves n'est certainement pas une préoccupation du ministre, sauf face aux médias!
- A cette faute vient s'ajouter le manque de dotation en postes de notre département. Cette année encore, l'effectif moyen par classe en collège a augmenté, la Seine et Marne étant systématiquement lésée par le rectorat et le ministère, qui refusent ou n'arrivent pas à prendre en compte les flux horizontaux liés à la construction de nouveaux logements et l'arrivée de nouvelles familles.
- Enfin, l'obligation d'absorber toujours plus d'heures supplémentaires rend la charge de travail de plus en plus lourde, s'ajoutant à toutes les missions annexes qui nous incombent, et implique un déficit de postes. C'est la double peine!

Pour en venir à l'ordre du jour, la préparation de la rentrée 2021 pâtit de cette constante sousestimation des besoins humains en Seine et Marne. La direction départementale n'a plus les moyens de créer toutes les divisions nécessaires lorsque les effectifs augmentent significativement dans un niveau de collège. Accorder 12 heures supplémentaires pour une ouverture au lieu des 29 statutaires, c'est renvoyer une fois encore au terrain, aux enseignant.es et à la direction, la gestion de la pénurie de moyens. Après cinq trimestres de conditions de travail dégradées, ce sont encore une fois les enseignant.e.s qui vont devoir absorber une surcharge de travail qui s'apparente à de la maltraitance, qui devront rogner sur leur marge d'autonomie déjà fort réduite et revoir à la baisse tous les projets prévus dans les autres divisions.

Quant aux moyens en AED vie scolaire, une nouvelle fois la dotation n'est pas à la hauteur des besoins. Dans les circonstances actuelles de non remplacement par le rectorat et pour faire face à l'éventualité d'un rebond de la crise sanitaire, il est nécessaire de prévoir plus d'AED en collège pour une prise en charge normale des élèves.

Nous demandons à nouveau que les AED Vie scolaire soient recruté-e-s par le rectorat ou par la DSDEN et non par le chef d'établissement. Dans certains cas, le chef d'établissement employeur abuse de son pouvoir et exige que les AED deviennent des personnels à tout faire. Dans d'autres cas, les AED sont suspendu.e.s pour des raisons fallacieuses, laissant une vie scolaire amputée d'un.e de ses personnels. Nous demandons une revalorisation de la rémunération des AED.

Nous dénonçons l'inexistence, voire le refus, d'une gestion régulatrice des relations humaines dans les cas de conflits entre la direction et les personnels d'un collège ou d'un lycée. L'attitude autoritaire et agressive de quelques chef.fe.s d'établissement au positionnement problématique conduit au fil du temps à une forte dégradation des relations. Les pressions de plus en plus fortes dont certain.e.s collègues sont victimes dans le but de les déstabiliser sont inacceptables. Dans le temps, ces comportements induisent un climat d'établissement de plus en plus délétère, qui génère pour les personnels concerné.e.s une souffrance inquiétante qui risque de déboucher chez certain.e.s sur un état psychologique préoccupant et pour certain.e.s autres à un renoncement de poursuivre dans l'Education nationale.

Pour ces cas, la FSU dénonce l'attitude de la direction académique départementale et du rectorat, qui vont systématiquement et de façon inéquitable dans le sens du chef.fe d'établissement. En audience, les collègues se heurtent à un mur, quels que soient les agissements des chef.fe.s d'établissement. Le déséquilibre est évident : si un collègue commet la moindre faute, il-elle est convoqué.e au rectorat à la suite d'un rapport. Par contre, les chefs sont automatiquement soutenus par le rectorat ou l'inspection d'académie. Seule la parole du chef d'établissement est prise en compte, sans aucune visite sur le terrain et sans droit contradictoire. Et ainsi les comportements hostiles perdurent dans l'établissement, et si intervention il y a, elle est invisible et inefficace dans la durée. Le plus souvent les collègues pensent à raison que la hiérarchie ne fait rien, restent pour certain.e.s dans la souffrance et n'ont pour seul recours que le congé maladie ou la mutation, ce qui est inadmissible. La hiérarchie va même jusqu'à proposer des affectations à l'année (AFA) sans sanction, pour maintenir les chef.fe.s d'établissement en place.

Syndicalement, nous avons tenté de faire remonter des tensions et des mauvais fonctionnements via des saisines du CHSCT départemental, dans un esprit de prévention et de médiation qui a été rejeté, la direction départementale martelant le seul leitmotiv « il faut obéir aux chef.fe.s » Trop souvent, il en résulte une dégradation encore plus importante des relations et du climat dans l'établissement.

La FSU demande donc la mise en place d'un dispositif équilibré de gestion des conflits dans ces rares cas. Elle demande que le CHSCT départemental joue pleinement son rôle en prenant en compte les risques psycho sociaux et les conditions de travail. Une plus grande prise en compte de la réalité des établissements est nécessaire.

En conclusion, pour la prochaine rentrée la FSU demande des moyens suffisants pour ouvrir des divisions afin d'éviter les classes surchargées. C'est une nécessité après tant d'années scolaires perturbées. Elle attend une réelle prise en compte de l'augmentation de la démographie scolaire en Seine et Marne. Elle demande un meilleur lien avec le conseil départemental pour des prévisions fiables d'évolution des effectifs dans les collèges. Elle exige plus de personnels de vie scolaire, de personnels médico-sociaux, de CPE et des adjoints de direction.